

supérieures. La religion, à la vérité, ne consistait guère que dans un culte extérieur; mais il s'y rattachait comme de soi-même beaucoup d'institutions et d'idées qui de cette manière devinrent la propriété commune du peuple. »

Si comme on n'en saurait douter que ce soit à la religion qu'est dû l'avantage d'avoir adouci l'esprit sauvage des premiers Hellènes, leurs anciens chantres Orphée, Linus, y contribuèrent puissamment en propageant les idées et les sentimens religieux, et en faisant cesser les vengeances sanguinaires et l'état de guerre continuel qui en était la suite. Ce furent eux encore qui, dans les mystères, surent faire reconnaître au petit nombre des initiés les avantages de la vie morale.

La religion exerçait encore une grande influence par les oracles, surtout par ceux de Dodone et de Delphes. Le besoin que le peuple crut avoir de leurs conseils leur donna une haute importance, et les fit considérer comme une institution nationale, dont l'accès devait être permis à tout le monde, et dès lors il ne pouvait manquer d'arriver que la direction générale des affaires dépendit en grande partie de ces oracles.

En général les choses arrivèrent en Grèce comme partout ailleurs; ce fut sous la protection de la religion et à l'abri des lieux consacrés par elle que se développèrent les premiers germes de la civilisation. Les lieux où se célébraient des

fêtes et où se tenaient les assemblées générales de la nation devinrent des lieux de réunion pour les peuples, qui, sans cela, seraient restés étrangers les uns aux autres. Ce fut dans les temples qu'ils délibérèrent sur leurs intérêts communs. Les premières idées d'un droit des gens durent naître d'elles-mêmes et introduisirent des alliances qui servirent à les développer davantage. La plus importante et la plus durable fut celle des *Amphictyons* à Delphes; cette institution à la vérité ne reçut que plus tard une forme déterminée, mais cependant la maxime fondamentale qu'aucune des villes qui en faisait partie ne pût être détruite par les autres, paraît y avoir été adoptée de bonne heure.

Indépendamment de la religion, la navigation et le commerce qui s'y trouve joint, en mettant la nation en contact avec les étrangers contribuèrent encore à sa civilisation. Cette navigation ne fut guère au reste, pendant long-temps, qu'une piraterie; mais lorsque Minos, roi de Crète, en eut purgé la mer, vers 1400 avant notre ère, on commença à sentir le besoin d'un nouvel ordre de choses.

Cependant le caractère belliqueux de la nation faisait chaque jour des progrès, et dans les temps appelés *héroïques* il se manifesta dans toute la vigueur de sa jeunesse. Le penchant pour les entreprises extraordinaires se développa; il portait les chefs à chercher des aven-



tures au-delà des limites de leur patrie. Ce qu'il y avait de très-important dans ces entreprises extraordinaires c'est qu'outre qu'elles offraient un aliment à l'ardeur belliqueuse elles fournissaient le sujet de ces chants guerriers qui entretenaient chez les peuples l'amour de la gloire et de la patrie.

Telle était la disposition des choses lorsque les Hellènes résolurent cette fameuse guerre de Troie, devenue la matière du chef-d'œuvre poétique qu'a produit le génie d'Homère. Le résultat le plus important de cette guerre (1184 avant Jésus-Christ) fut la création d'un esprit national qui, dans une expédition de dix ans de durée, faite en commun et dans un pays aussi éloigné, dut nécessairement naître d'un pareil succès, et qui ne put être entièrement éteint malgré les dissensions et les démêlés qui divisèrent les Grecs; c'est depuis l'expédition de Troie que les Hellènes se considèrent comme ne faisant qu'un seul peuple.

Les temps qui suivirent immédiatement la guerre de Troie furent marqués par des troubles, des hostilités, des invasions étrangères, des migrations d'une contrée à l'autre, et même des migrations au dehors qui donnèrent lieu à l'établissement de colonies grecques dans l'Asie mineure.

Quoique l'effet inévitable de ces révolutions intérieures, dans lesquelles on vit des tribus

moins civilisées et presque sauvages en expulser qui étaient déjà puissantes, dût être non-seulement de retarder, mais encore d'anéantir en grande partie les progrès de la civilisation dans la Grèce, cependant elles devinrent le fondement de l'ordre de choses qui s'y établit ensuite. Les tribus qui s'étaient nouvellement introduites aussi bien que celles qui étaient chassées restèrent d'abord sous la domination de leurs princes ou chefs. Cette forme du gouvernement dura plus long-temps chez les unes que chez les autres; mais déjà dans les deux siècles qui suivirent l'invasion des étrangers, entre 1100 et 900 avant notre ère, des gouvernemens républicains se formèrent dans les différens états de la Grèce, à l'exception de l'Épire, ce qui semblerait prouver que pour les petits états le gouvernement républicain convient mieux que la domination monarchique; ces républiques remplacèrent les chefs des tribus qui avaient subsisté jusqu'alors, et malgré les révolutions qu'elles éprouvèrent en différens temps, ces républiques se maintinrent avec gloire, firent de grandes choses, et imprimèrent plus fortement chez les peuples le sentiment de la liberté politique, l'un des traits distinctifs du caractère de cette nation.

En recherchant quelle a pu être la cause de cette révolution dans la Grèce au moyen de laquelle les rapports de sa politique extérieure fu-



rent désormais fixés invariablement, on trouve qu'elle ne consistait que dans les progrès que les tribus naguère errantes firent dans la vie civile et dans la civilisation, nouvelle preuve que les formes républicaines, en donnant plus d'énergie aux âmes et en attachant davantage au sol de la patrie, hâtent le développement et la consolidation de la société. Chaque ville se forma une constitution intérieure, et par là il y eut presque autant d'états libres qu'il y avait de villes ayant un territoire dans leur dépendance.

Malgré ce morcellement de la Grèce, si l'on peut parler ainsi, en une multitude de petits états que n'unissait aucun lien politique commun, il subsistait néanmoins entre tous les peuples helléniques une sorte d'union et d'esprit national entretenu soit par des fêtes périodiques et des jeux où la nation se montrait dans tout son éclat et où les Grecs seuls pouvaient prendre part, ceux qu'on célébrait en l'honneur de Jupiter à Olympie étaient les plus célèbres de ce genre; soit par l'institution perfectionnée et agrandie du conseil des amphictyons: si ce dernier établissement n'eut pas tout-à-fait les résultats qu'il était destiné à avoir, la cause doit en être attribuée à la nature de toute confédération qui s'altère du moment que les états qui en font partie commencent à devenir puissans (1).

(1) L'assemblée des amphictyons n'était pas, à beau-

Parmi les états particuliers de la Grèce Sparte et Athènes se font remarquer non-seulement par la supériorité de leur puissance, mais aussi par leur constitution et leur législation; l'étude de ce qui concerne ces deux célèbres républiques, qui se disputèrent l'empire de la mer et rivalisèrent jusqu'à ce que l'une ait soumis ou vaincu l'autre, est une des plus intéressantes pour connaître l'histoire de la Grèce et de ses progrès dans les arts, la philosophie et la civilisation; mais un pareil sujet traité ici nous éloignerait trop de notre but, et nous revenons à ce qui peut s'y rapporter plus directement parmi tant de faits importants.

Aucun peuple de l'ancien monde ne forma autant de colonies que les Grecs, et ces colonies sont, sous plusieurs rapports, devenues si intéressantes qu'on ne saurait prendre une idée

---

coup près, une diète générale où se traitassent les affaires de la nation: elle était immédiatement chargée de la surveillance du temple et de l'oracle de Delphes; mais c'est de cette assemblée que se répandaient, chez les Grecs, les idées sur les droits politiques des citoyens, et elle veillait à les maintenir: elle sut, dans certaines circonstances, employer l'influence politique des oracles pour déterminer la nation à prendre part aux affaires générales; enfin cet établissement conserva le caractère d'une institution nationale, en ce qu'il n'y avait que les Grecs qui y fussent admis. (Heeren, *Manuel de l'Histoire ancienne.*)



exacte de l'industrie, du commerce et de la navigation des anciens Hellènes, qu'en acquérant en même temps la connaissance de leurs colonies.

Les principales d'entre elles furent fondées depuis l'invasion doriennne (1) jusqu'à l'époque de la domination macédonienne. A la vérité on ne saurait douter que, même avant le temps de cette grande révolution, des colonies des Pélasges et même des Hellènes ne soient passées en Italie; mais parmi ces premiers établissemens les uns ne sont qu'imparfaitement connus, les autres finirent par cesser d'être Grecs; quant aux colonies qui furent fondées postérieurement par les Macédoniens, elles étaient d'une tout autre espèce.

La race des Hellènes s'étendit uniformément à l'est aussi bien qu'à l'ouest de la Grèce; mais

(1) Les temps qui suivirent immédiatement la guerre de Troie furent prodigieusement agités. La Grèce fut attaquée et envahie par des tribus sauvages appelées *doriens*, qui habitaient entre la Thessalie et l'Acarnanie. Après s'être alliés avec les Étoiliens, ils s'emparèrent du Péloponèse (1250), sous la conduite des Héraclides chassés d'Argos. La Grèce en fut ébranlée pendant presque un siècle entier; et ces invasions, en faisant changer de demeures à plusieurs tribus helléniques, eurent des suites durables et importantes, particulièrement l'établissement de nombreuses colonies. (Heeren, *Manuel de l'Histoire ancienne.*)

les établissemens des Grecs se bornaient aux côtes de la Méditerranée (1) et à celles de la mer Noire. Leurs principales colonies étaient, à l'est, sur les côtes de l'Asie mineure et de la Thrace, et à l'ouest sur celles de l'Italie inférieure et de la Sicile. Cependant il s'en trouvait encore quelques-unes d'éparses sur les côtes d'autres pays.

« Les colonies grecques furent fondées, dit le savant M. Heeren, en partie par des vues politiques et en partie pour donner de l'étendue et de l'activité au commerce. A la première classe appartiennent sans exception celles que la mère-patrie établit immédiatement elle-même; à la seconde celles qui étaient fondées par d'autres colonies parvenues par le commerce à un haut degré de prospérité; en un mot presque toutes les colonies grecques ont été des villes plus ou moins commerçantes, même celles qui dans l'origine ne semblaient pas destinées à le devenir.

» Les rapports entre les colonies et la métropole étaient déterminés en grande partie par les motifs de leur établissement. Quand une ville

(1) La Grèce ancienne se divisait en *septentrionale*, depuis ses limites au nord jusqu'à la chaîne de l'OËta et du Pinde, entre le golfe d'Ambracie à l'ouest et le golfe Maliaque à l'est; la Grèce moyenne ou *Hellade*, contrée des Hellènes, jusqu'à l'isthme de Corinthe, et la *Grèce méridionale* ou le Péloponèse.



était fondée par des citoyens que le mécontentement ou la violence forçait à sortir de leur pays, son indépendance se trouvait naturellement établie; mais le lien de dépendance qui unissait les colonies commerçantes elles-mêmes à la métropole était toujours très-faible et jamais de longue durée, parce que, si la métropole ne manquait pas de bonne volonté, au moins manquait-elle de force pour maintenir sa domination. Cependant un si grand nombre de colonies indépendantes, presque toutes établies dans les plus délicieuses contrées de la terre et sous le plus beau ciel, que leur situation même invitait au commerce et à la navigation, devaient non-seulement faire faire, à la civilisation de la race hellénique, les plus grands progrès, mais aussi y entretenir une variété de talens et une activité telles que le développement d'aucun autre peuple à cette époque ne pouvait en offrir d'exemple.

Les plus anciennes et sous plusieurs rapports les plus considérables de ces colonies étaient celles de la côte occidentale de l'Asie mineure depuis l'Hellespont jusqu'à la Cilicie. Là s'étaient établis depuis la guerre de la Troie, qui leur avait fait connaître ces belles contrées, des Hellènes de trois principales races ou tribus, Éoliens, Ioniens et Doriens. Ces colonies étaient les plus importantes pour le commerce, et ce fut là que se développèrent en même temps les pre-

miers germes de la poésie épique et lyrique dans la patrie d'Homère, dans celle d'Alcée et de Sapho; ce fut aussi là que la nation reçut son premier développement moral, dont l'influence se fit sentir dans la mère-patrie.»

Toutes les côtes de la Propontide, de la mer Noire et des Palus-Méotides étaient aussi occupées par des colonies grecques formées en grande partie par les seuls Milésiens, et toutes étaient des villes de commerce florissantes. Si l'on ne peut pas déterminer avec précision l'époque de la fondation de chacune d'elles, on peut au moins être sûr qu'elles se formèrent entre les années 800 et 600 avant notre ère. Non-seulement elles étaient en possession de la navigation de la mer Noire, mais elles étendaient leur commerce jusque dans toutes les parties sud de la Russie, et à l'est jusqu'aux pays situés en-deçà de la mer Caspienne, c'est-à-dire jusqu'à la grande Bucharie.

Les côtes de la Thrace (la Romanie) et de la Macédoine, le long de la mer Égée, étaient pareillement couvertes de colonies grecques qui avaient été fondées par différentes villes, particulièrement par Athènes et Corinthe. Les Athéniens surtout cherchèrent à s'y affermir d'une manière durable, lorsque dans la guerre des Perses ils eurent acquis la domination de la mer. Par là les villes de ces contrées furent également enveloppées dans les querelles et les guerres que



suscita d'abord la jalousie entre Sparte et Athènes, et ensuite entre Athènes et les Macédoniens sous le règne de Philippe.

Ce ne fut qu'après l'établissement de leurs colonies de la mer Égée et de la mer Noire que les Hellènes en formèrent à l'ouest de la Grèce ; mais celles-ci n'en furent pas moins florissantes, et quoique leur commerce ne fût pas aussi étendu, il était encore très-riche. Non-seulement elles parvinrent à une opulence égale à celle des colonies de l'Asie mineure et de la mer Égée, mais elles s'élevèrent à un plus haut degré de puissance, et elles se distinguèrent des autres par une législation plus sage et plus précise. L'époque de l'établissement de la plupart d'entre elles tombe entre 450 et 650 avant notre ère, précisément à l'époque où les villes de la mère-patrie, devenues successivement républiques, ne manquaient pas d'occasions de former des établissemens au dehors, à cause des troubles intérieurs qui les agitaient.

Le plus grand nombre et les plus considérables de ces colonies étaient situées sur le golfe de Tarente ; mais elles s'étendaient encore vers les côtes occidentales de l'Italie jusqu'à Naples. Elles étaient d'origine soit doriennne, soit achéenne, soit ionienne, et cette diversité d'origine se retrouvait dans le caractère de leurs constitutions politiques ; le régime aristocratique était celui qui ordinairement dominait dans les

colonies doriennes, tandis que dans les autres c'était le régime démocratique. Tarente et ses colonies, Héraclée et Brundisium étaient d'origine doriennne ; Sybaris et Crotone étaient d'origine achéenne ; Thurium, bâtie à la place où avait été Sybaris, Rhégium, Élée, Cumès et Naples étaient d'origine ionienne. Toutes ces colonies faisaient un commerce considérable entre elles et avec les villes situées sur les côtes de la Méditerranée, tant du côté de l'Europe que de celui de l'Afrique.

Outre ces belles possessions les Hellènes en avaient encore dans la Sicile, où se trouvaient Syracuse, Agrigente, fondées par eux et devenues si célèbres dans l'histoire des guerres qui s'élevèrent entre Rome et Carthage, et amenèrent la destruction de celle-ci.

On trouve encore des colonies helléniques en Espagne, en Afrique ; enfin Marseille dut son existence à des Phocéens. Ceux-ci avaient établi en Corse la colonie d'Alaria ou Aléri en 561 avant notre ère ; mais après la bataille navale qu'ils livrèrent en 536 aux Étrusques et aux Carthaginois, ils furent forcés d'abandonner la colonie et se retirèrent les uns à Rhégium, les autres à Marseille, où se trouvait déjà un de leurs établissemens plus anciens.

Marseille devint bientôt une riche et puissante ville maritime (536). Son territoire, quoique assez borné, était abondant en vin et en



huile; elle forma quelques établissemens sur les côtes d'Espagne et de la Gaule, parmi lesquels Antipolis, Nice et Olbia sont les plus connus. Son commerce se faisait en partie par mer et en partie par terre dans l'intérieur des Gaules. Son gouvernement était une république aristocratique modérée. Tous les pouvoirs étaient entre les mains d'un conseil composé de six cents membres, dont les places étaient à vie; mais il fallait qu'ils fussent mariés, qu'ils eussent des enfans, et qu'ils comptassent trois générations d'aïeux citoyens. A la tête du conseil étaient quinze hommes, et la suprême autorité résidait entre les mains de trois magistrats supérieurs. Dès l'année 218 avant notre ère Marseille contracta une alliance avec les Romains, et fleurit à la faveur de ce peuple puissant, qui lui laissa sa liberté jusqu'à ce qu'ayant embrassé le parti de Pompée dans la guerre civile qu'il fit contre César, elle fut prise par l'armée de ce dernier en 49. Elle se releva néanmoins bientôt après, et elle devint sous Auguste le siège de la littérature et de la philosophie, qui y étaient enseignées publiquement comme à Athènes (1).

(1) M. le comte de Villeneuve, préfet du département des Bouches-du-Rhône, a consigné dans l'excellente statistique de ce département des recherches curieuses sur les anciens habitans et fondateurs de Marseille, dont on distingue encore les traces parmi les peuples de cette grande ville et de son territoire.

Aucun peuple n'offre dans son histoire un sujet d'instruction plus étendu que la Grèce depuis sa première origine jusqu'au temps où, soumise par les vainqueurs du monde, elle ne fut plus qu'une province romaine. Mais dans cet intervalle on voit tout ce qui honore l'homme, tout ce qui contribue à la civilisation et aux progrès des lumières se développer chez les peuples de cette belle contrée. Le tableau de ses colonies, la description de chacune d'elles formeraient un des plus beaux morceaux de l'histoire du monde. Tant de grandeur, tant de titres à la reconnaissance du genre humain ont cédé à l'influence du temps, de la barbarie et de l'inconstance des empires.

Sous le rapport des connaissances, du goût des arts et de la philosophie, la Grèce conserva sa supériorité jusque sous les empereurs romains; mais le premier coup porté à sa puissance commerciale fut la fondation d'Alexandrie aux embouchures du Nil et sur les bords de la Méditerranée. Ce point central devait réunir tous les avantages pour communiquer avec les trois grands continens de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie par la mer Rouge, et former ainsi le plus grand entrepôt qu'on ait pu établir.

En effet le commerce d'Alexandrie se divisait en trois branches principales: celui qui se faisait par terre à travers l'Asie et l'Afrique, celui qu'elle entretenait par mer par le



golfe Arabique ou mer Rouge, et par la mer des Indes.

Elle devait cependant partager avec beaucoup d'autres villes le commerce qui se faisait par terre avec l'Asie, surtout avec l'Inde, par le moyen des caravanes, puisque d'une part une des grandes routes qu'il suivait alors était celle de l'Oxus et de la mer Caspienne jusqu'à la mer Noire, et que d'un autre côté les caravanes qui arrivaient par la Syrie et la Mésopotamie se répandaient en grande partie dans toutes les villes maritimes de la Phénicie et de l'Asie. Le commerce par l'intérieur de l'Afrique prit une grande étendue du côté de l'ouest et surtout vers le sud. Celui de l'ouest lui était déjà assuré par son étroite union avec Cyrène, colonie grecque, et les routes qu'il suivait étaient sans doute les mêmes que dans des temps antérieurs; mais le commerce avec les contrées du sud ou de l'Éthiopie était bien plus important. Ce fut alors qu'on pénétra dans l'intérieur de ce pays, où l'on fit des établissemens considérables spécialement pour la chasse aux éléphants. La navigation, sur le golfe Arabique et la mer des Indes, avait encore pour principal but le commerce avec l'Éthiopie et très-peu celui des Indes. Les établissemens que fit Ptolémée dans cette vue consistaient principalement en ports tels que Bérénice, Myos-Hormos sur le golfe Arabique, et en une route pour les caravanes (64) qui conduisait

de Bérénice par Coptos jusqu'au Nil, d'où les marchandises étaient transportées plus loin; car le canal qui joignait le Nil au golfe Arabique, s'il fut achevé dans ce temps-là, ne pouvait pas encore être d'un grand usage. Le grand entrepôt des marchandises était Alexandrie sur le lac Maréotis, et l'on ne doit pas être surpris qu'il fût toujours plus rempli et qu'il y eût plus d'activité que dans celui qui était sur la mer.

Quoique ce grand établissement eût diminué prodigieusement le commerce des Grecs, cependant Rhodes, Corinthe et Carthage partageaient avec lui celui de la Méditerranée. Parmi les manufactures qui entraient dans ce commerce celles des tissus de coton semblent avoir eu le plus d'importance; elle étaient établies les unes dans l'intérieur, les autres dans le voisinage des temples.

Le commerce et la navigation des Grecs ont suivi les révolutions qui ont changé la destinée de leur patrie. L'histoire, quelque intéressante qu'elle soit, ne saurait trouver place ici. Ce que nous avons dit de l'ancien état, des mœurs et des origines des Hellènes suffit pour servir d'introduction à l'intéressant tableau qu'il nous reste à tracer.

Le commerce de la Grèce moderne doit inspirer d'autant plus d'intérêt aujourd'hui que de grands changemens s'annoncent dans la constitution, l'état et la politique des peuples de l'o-



rient. Malgré les efforts d'une politique pusillanime et antichrétienne, on ne saurait douter que la force des choses ne l'emporte sur les efforts de la barbarie et la faiblesse des grandes puissances.

Réfuterons-nous ici ce que quelques écrivains passionnés ont osé avancer, que l'on ne faisait valoir en faveur des Grecs la cause de la religion et de la morale qu'afin de tendre un piège aux grandes puissances, et de les engager à protéger une insurrection de sujets révoltés ?

Les Grecs ne sont point les sujets de la Porte ; ils ne lui ont jamais prêté serment d'allégeance ni de suprématie : ce sont des peuples asservis ; depuis l'instant qui les a soumis au joug musulman jusqu'aujourd'hui il n'y a eu qu'un armistice, une suspension d'armes entre les conquérans et les vaincus. Quand les traités sont léonins, que la force seule dicte la loi, le recours aux armes est permis aux malheureux vaincus. Les membres de la sainte alliance, qui ont bien mérité de l'Europe en y étouffant le système des conquêtes et des guerres éternelles introduit par Napoléon, poussent les conséquences de leurs principes trop loin en appliquant à la Grèce la doctrine de la légitimité, et confondant avec la rébellion et la révolte, les tentatives d'hommes qui secouent de honteuses chaînes et s'arment en même temps pour la foi et la civilisation. N'y a-t-il pas un peu de mauvaise foi dans ceux

qui raisonnent sur la Grèce comme sur Naples, le Piémont ou l'Espagne ?

Mais nous ne pousserons pas plus loin ces réflexions ; l'instant approche où elles seront inutiles, soit que le colosse de Constantinople soit renversé, soit que la Grèce sorte affranchie de la lutte courageuse où elle s'est engagée.

Plusieurs divisions s'offrent pour traiter du commerce de la Grèce ; nous suivrons la plus simple, c'est-à-dire que nous tracerons successivement celui de chaque province en allant du nord au midi ; après quoi nous ferons connaître celui que chaque état de l'Europe fait avec elle, ou celui qu'elle entretient avec les ports de la Méditerranée.